

## **FILIERE AMPUTES**

### **INTRODUCTION**

Suite à certaines modifications de l'orientation d'activité d'établissements, dans le cadre d'une politique d'organisation territoriale et en filière, il est proposé une structuration de la filière Amputés et elle est identifiée avec un accord de collaboration inter-établissements.

Cette structuration s'appuie sur différentes réflexions :

- l'intégration des « *critères de prise en charge des amputés* », notamment la notion d'indication d'appareillage ou non, selon l'étiologie de l'amputation : traumatique, cancéreuse, vasculaire. Ils conditionnent l'orientation des patients (référentiel FEDMER « Critères de prise en charge en Médecine Physique et Réadaptation »).

- la nécessité d'identification d'une (ou de) structure(s) de référence au niveau d'un bassin, voire au-delà du bassin (compte tenu de zone d'activité pour le CHU et des établissements de court séjour - patient Haute Loire ou Ardèche), pour ce type de prise en charge qui nécessite un *plateau technique et des compétences pluridisciplinaires* médicales, kinésithérapiques, d'ortho-prothèses, et si possible d'ergothérapie et d'activité physique adaptée.

- la *nécessité d'un suivi* de ces patients pour les adaptations, renouvellements, évolutions de l'appareillage, du moignon, de l'affection en cause, en accord avec les différents orthoprothésistes pouvant intervenir sur le secteur et les différents médecins (généralistes ou spécialistes prenant en charge le patient).

### **EPIDEMIOLOGIE**

L'amputé constitue une population spécifique, qui quelque soit l'étiologie ou l'âge nécessite le plus souvent une prise en charge en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) pour les soins initiaux dans les amputations acquises, pour le choix et l'adaptation de l'appareillage ; dans le cadre des amputations congénitales (agénésie des membres) cette prise en charge en MPR est justifiée pour le suivi post chirurgical et social éventuel.

Les données épidémiologiques sont assez pauvres face à ces différentes étiologies. On considère que la prévalence des amputés de membre inférieur en France est de 1,7 /1000 soit entre 83 000 et 93 000. L'incidence serait de 8300 nouveaux cas par an soit 0,14 /1000.

Les hommes sont plus souvent atteints que les femmes.

On distingue :

- selon l'étiologie :

- Les amputations vasculaires : ce sont les plus fréquentes (70%), d'importance variable, du membre inférieur en général, pouvant concerner un orteil seulement ou le pied jusqu'à la cuisse. 1/3 des patients sont diabétiques. L'âge moyen est de 70 ans.

- Les amputations traumatiques : moins fréquentes, (20%), survenant le plus souvent chez le sujet jeune (entre 20 et 40 ans) à la suite d'accidents de la route ou du travail. L'amputation est une fois sur deux tardive, après échec d'une tentative de « sauvetage » du membre.
- Les amputations d'origine tumorale : sur ostéosarcome ou métastases.
- Les amputations congénitales ou agénésies, pouvant atteindre un ou plusieurs membres, avec environ 20 nouveaux cas par an en France.

- selon les niveaux ou localisations : les désarticulations de hanche qui sont le plus souvent réalisées pour des tumeurs malignes, les amputations trans-fémorales et trans-tibiales pour des atteintes vasculaires, les amputations de pied chez le patient diabétique et dans les traumatismes distaux sévères, les amputations bilatérales le plus souvent d'origine vasculaire.

Les amputations du membre supérieur sont plus rares, le plus souvent il s'agit d'agénésies, et posent un difficile problème de rééducation et de réadaptation fonctionnelle compte tenu des difficultés de l'appareillage de suppléance de la préhension.

La prise en charge, tant en terme d'objectif, de moyens et de résultats doit prendre en compte les facteurs étiologiques, le niveau d'amputation, l'âge du patient et l'environnement dans lequel il évolue.

Cette prise en charge de l'amputé qui repose sur les possibilités d'appareillage, le choix, l'adaptation et son optimisation fonctionnelle nécessite des compétences médicales, paramédicales et un plateau technique au sein d'une filière de soins structurée. Ce sont là, les outils nécessaires à une prise en charge de qualité, en proximité, pour une bonne réinsertion familiale, sociale voire professionnelle.

### **ORGANISATION DE LA FILIERE**

L'organisation de la filière, selon les critères de MPR, nécessite :

- un ***avis précoce*** d'un médecin MPR durant la phase du court séjour chirurgical ou médical, pour évoquer avec l'équipe soignante et le patient et/ou sa famille, le projet thérapeutique et surtout les possibilités d'appareillage

- une ***prise en charge en SSR et/ou MPR*** en fonction des possibilités (ou non) d'appareillage du patient, durant la phase de cicatrisation et de mise en place éventuelle d'une prothèse provisoire, et de réadaptation

- un ***suivi au long cours au sein d'une structure MPR*** en hospitalisation complète, de jour, ou en ambulatoire, pour la mise en place de la prothèse définitive, afin d'assurer la rééducation fonctionnelle (autonomie de mise en place de la prothèse, transferts, marche), le réentraînement à l'effort et la réadaptation socio-professionnelle. Cela nécessite un plateau technique et des compétences pluridisciplinaires spécialisées.

Concernant les amputations de membre supérieur, l'extrême spécialisation médicale et technique et les aspects épidémiologiques (fréquence moindre que les amputations du membre inférieur), elles justifient une prise en charge dans la structure de référence et compétence régionale.

### **COMPETENCES REQUISES**

**Unité Mobile de Coordination Adultes des SSR du Bassin de St Etienne**  
**CHU – HOPITAL NORD**  
**BATIMENT B – NIVEAU 1**  
**42055 SAINT ETIENNE cedex 2**  
**Tél : 04 77 1 20316**  
Fax : 04 77 1 27661  
**Mail : umcssr@chu-st-etienne.fr**

---

Les compétences requises, et actuellement opérationnelles, sont liées aux moyens et à l'organisation des différentes structures du bassin avec :

**- le centre médical de Chavannes :**

Ce centre, SSR à orientation cardio-vasculaire, bénéficie d'une expérience de la prise en charge des patients vasculaires amputés, et de prise en charge en soins de suite : surveillance médicale cardio-vasculaire et explorations vasculaires, soins infirmiers et prise en charge de la cicatrisation, soins de kinésithérapie, appareillage et mise à disposition d'un orthoprothésiste.

Ce centre bénéficie de médecins cardiologues, angiologues, internistes et actuellement d'un médecin de MPR à temps partiel (Docteur Evelyne CHOMETON). Il peut assurer un accueil en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour.

**- le service de MPR hôpital de Rive de Gier :**

Ce service est compétent en Médecine Physique et Réadaptation polyvalente, bénéficie des capacités médicales dans la prise en charge des amputés, avec une surveillance et coordination médicale (Dr Evelyne CHOMETON, Dr Alain SAHI), et des capacités techniques de kinésithérapie, ergothérapie, appareillage provisoire, mise en place et validation d'appareillage définitif. Une organisation est établie pour l'accueil et les modalités de fonctionnement avec les orthoprothésistes en exercice libéral. Une adaptation budgétaire est en cours pour la prise en charge des coûts des prothèses.

Ce service peut assurer un accueil en hospitalisation complète, en hospitalisation de semaine, en hospitalisation de jour ainsi qu'en consultations externes (Dr Evelyne CHOMETON et Dr Pierre-Yves CHAGNON) de suivi, d'évaluation et d'adaptation des prothèses avec les ortho-prothésistes privés.

**- l'unité de soins ambulatoires du service de MPR Adulte – Bellevue, CHU de Saint Etienne** (consultation, hôpital de jour, Unité Mobile de Coordination) :

Cette unité assure depuis de nombreuses années une consultation de suivi, d'évaluation et d'adaptation des prothèses (Docteur Pierre-Yves CHAGNON), avec les différents orthoprothésistes privés de la région, et une coordination technique avec un orthoprothésiste du CHU. Cette unité est compétente en Médecine Physique et Réadaptation polyvalente, bénéficie des capacités médicales et techniques de prise en charge des amputés.

Elle peut assurer un accueil en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour, pour de courtes prises en charge. Une adaptation des modalités d'évaluation (plateau technique spécifique – tapis de marche, épreuve d'effort, tests musculaire, etc..) est à envisager pour cette spécificité technique.

Dans le cas plus spécifique d'un patient âgé, avec une indication d'appareillage, la prise en charge sera privilégiée au sein **du Service de MPR Gériatrique – Charité, CHU de Saint-Etienne** (Docteur Marie Ange BLANCHON).

Au-delà du bassin de Saint Etienne, mais dans le département de la Loire et pour le bassin de Roanne:

**Unité Mobile de Coordination Adultes des SSR du Bassin de St Etienne**

**CHU – HOPITAL NORD  
BATIMENT B – NIVEAU 1  
42055 SAINT ETIENNE cedex 2  
Tél : 04 77 1 20316  
Fax : 04 77 1 27661  
Mail : umcssr@chu-st-etienne.fr**

---

**- le service de MPR Centre Hospitalier de Roanne :**

Ce service est compétent en Médecine Physique et Réadaptation polyvalente, bénéficie des capacités médicales dans la prise en charge des amputés, avec une surveillance et coordination médicale (Dr Serge MIRLICOURTOIS), et des capacités techniques de kinésithérapie, ergothérapie, appareillage provisoire, mise en place et validation d'appareillage définitif. Une organisation est établie pour l'accueil et les modalités de fonctionnement avec les orthoprothésistes en exercice libéral.

Ce service peut assurer un accueil en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour ainsi qu'en consultations externes de suivi (Dr Tche Hong LOQUINEAU et Dr Pierre-Yves CHAGNON), d'évaluation et d'adaptation des prothèses. Le développement du plateau technique spécifique (TcPO2, analyse vidéo et instrumentale de la marche) est prévu dans le cadre de l'ouverture du Centre de MPR du ROANNAIS programmée fin 2010.

**Cas particuliers :**

\* Après un avis précoce et en accord avec le médecin référent, le patient et la famille, le médecin traitant, l'orientation peut être privilégiée dans tout autre centre de SSR Médicalisé polyvalent ou gériatrique de proximité du bassin, favorisant la réadaptation et le retour éventuel à domicile, avec la possibilité d'un accompagnement et d'un suivi spécialisé à la demande et selon l'évolution de l'état clinique, en particulier le besoin d'appareillage.

\* Pour les patients hospitalisés en phase aiguë au sein d'une structure sanitaire du bassin mais résidant le plus souvent dans les bassins de proximité, la prise en charge doit être coordonnée avec les structures SSR/MPR de proximité : Service de MPR Centre Hospitalier du Puy pour la Haute Loire ; Service de MPR Centre Hospitalier de Vienne ou Service de MPR de Saint Vallier pour le versant sud Loire-Pilat, Ardèche et Drôme et au-delà Centre de Rééducation Les Baumes à Valence.

\* Enfin, compte tenu des autorisations de MPR attribuées, le Centre de Rééducation prévu à Montbrison devrait pouvoir participer à cette filière.

**Les références des différentes structures et unités de soins peuvent être retrouvées sur l'annuaire des institutions et unités de SSR : site internet <https://trajectoire.sante-ra.fr>**

## ORGANISATION DE LA FILIERE

1. **Signalisation (précoce)** d'une demande de prise en charge d'un patient amputé par le service de chirurgie orthopédique, chirurgie vasculaire, chirurgie générale, oncologie, maladies infectieuses, etc...

-->>> signalement au médecin référent :

\* Bassin de Saint Etienne : Docteur CHOMETON, Docteur CHAGNON ou  
Unité Mobile de Coordination CHU Saint Etienne

\* Bassin de Roanne

Docteur MIRLICOURTOIS, Docteur CHAGNON

2. Détermination des **critères d'orientation** avec l'équipe prenant en charge le patient après avis du médecin référent et réflexion sur le **projet thérapeutique** avec le patient et la famille.

3. **Orientation** et prise en charge en **SSMed ou MPR** (ou domicile) :

- Centre médical de Chavanne (patients vasculaires)
- Service de MPR ou SSM Rive de Gier (traumatique, oncologie) bassin de Saint Etienne
- Service de MPR Roanne-Bonvert (traumatique, oncologie, vasculaire) bassin de Roanne
- Service de MPR Gériatrique CHU -Charité
- Tous autres services SSMed du bassin, lorsqu'il y a un objectif de proximité avec le lieu de vie du patient (et avec la nécessité d'une relation avec le médecin référent pour l'éventuel appareillage).

4. Conditions de **mise en place de l'appareillage** : essai, prothèse provisoire, éducation, prothèse définitive

- Service de MPR Rive de Gier (bassin de Saint Etienne)
- Service de MPR CHG Roanne-Bonvert (bassin de Roanne)
- Centre médical de Chavanne (patients vasculaires)
- Service de MPR Gériatrique CHU -Charité

5. **Suivi, adaptation et évaluation** :

- Unité de Soins Ambulatoires (MPR CHU Saint Etienne, hôpital Bellevue  
- consultation Docteur CHAGNON (Tél. : 04 77 12 77 56)
- Consultation ou Hôpital de Jour MPR hôpital Rive de Gier  
- consultation Docteur CHOMETON (Tél. : 04 77 75 25 84)  
- consultation Docteur CHAGNON (Tél. : 04 77 75 25 84)
- Consultation ou Hôpital de Jour Centre Médical de Chavanne  
- consultation Docteur CHOMETON (Tél. : 04 77 75 25 84)
- Consultation ou Hôpital de Jour MPR CH Roanne-Bonvert  
- consultation Docteur MIRLICOURTOIS (Tél. : 04 77 44 36 76)  
- consultation Docteur CHAGNON (Tél. : 04 77 44 36 76)  
- infirmière coordinatrice HDJ : (Tél. : 04 77 44 37 35)

**Unité Mobile de Coordination Adultes des SSR** du Bassin de St Etienne  
**CHU – HOPITAL NORD**  
**BATIMENT B – NIVEAU 1**  
**42055 SAINT ETIENNE cedex 2**  
**Tél : 04 77 1 20316**  
Fax : 04 77 1 27661  
Mail : [umcssr@chu-st-etienne.fr](mailto:umcssr@chu-st-etienne.fr)

---

<b>INDICATEURS ANNUELS</b>
----------------------------

<b>NOMBRE DE SEJOURS PATIENTS HOSPITALISES</b>
--

*Centre médical de Chavannes :*

*Service de MPR hôpital de Rive de Gier :*

*Unité de soins ambulatoires HDJ MPR Adulte – Bellevue, CHU de Saint Etienne :*

*Service de MPR Centre Hospitalier de Roanne :*

*Service de MPR de Gériatrie – Charité :*

*Autres SSR*

<b>NOMBRES DE CONSULTATIONS</b>
---------------------------------

*Centre médical de Chavannes :*

*Service de MPR hôpital de Rive de Gier :*

*Unité de soins ambulatoires Consultations MPR Adulte – Bellevue, CHU de Saint Etienne :*

*Service de MPR Centre Hospitalier de Roanne :*

*Service de MPR de Gériatrie – Charité :*

